



Mon enfant est convoqué aux tribunal

Par **atox94**, le **29/05/2013** à **20:01**

Bonjour , mon enfant a été avec un pote qui a caillassé la police (ils n'ont pas été touchés) mon enfant n'a pas jeté de pierre mais son copain a avoué que mon enfant a rien jeté mais il a dit que mon enfant a jeté aux commiceria , il n'as que 13 ans il a eu un casier judiciaire , il est convoqué devant le délégué du procureur de la république Que risque-t-il ? **merci**

Par **Stentor**, le **29/05/2013** à **22:57**

Bonjour,rnrn" mais son copain a avoué que mon enfants a rien jeté mais il a dit que mon enfants a jeté aux commiceria"rnrnJ'ai rien compris, vous pouvez préciser?rnrnUne convocation devant le délégué du procureur -> simple rappel à la loi.